



Succession suite au décès de ma soeur

Par **koala**, le **06/05/2009** à **11:27**

Bonjour,

Ma soeur est décédée, et n'avait pas d'enfants, et était veuve.

Nous sommes 3 frères et soeurs, et la mère qui sont ses parents directs.

A qui va revenir la succession? Quelles démarches faut il faire? Et surtout qui doit le faire? Je précise que il y a une mésentente (qui date de 10 ans) entre mère frère et soeurs.merci à vous.

bien cordialement

Par **Bertrand**, le **08/05/2009** à **01:58**

Bonsoir,

A défaut de testament, ce sont vos frères et soeurs, votre mère et vous-même qui recueillez la succession.

Il faut donc requérir votre Notaire au plus vite.

Cordialement,

Bertrand.